



des litanies, et portant le saint sacrement; c'étoit ce qu'on appeloit alors une *procession blanche*. Tous les pèlerins se rendirent à la cathédrale, où l'on célébra pour eux la messe, et où l'on fit des prédications; après quoi, le corps de ville leur donna à diner au milieu des rues.

Ce qu'il y a de plus remarquable à Bury, c'est son église au portail roman, environnée d'arbres touffus. Un de ses chapiteaux représente, à ce que l'on croit, saint Lucien. La passion en bois doré, qui sert de retable à l'autel, et quelques tableaux dus à Nicolas Bertin, directeur de l'académie de Rome, qui en fit présent au père Pelletier, prieur-curé de Bury, sont dignes aussi d'attention. L'église de Bury, d'abord simple paroisse, fut érigée en collégiale au XI^e siècle. Le roi de France, Philippe I^{er}, qui se trouvoit à Beauvais en 1085, mit alors ce nouveau chapitre sous le patronage de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angely.

Angy, qui n'a maintenant aucune importance, portoit anciennement le titre de ville, et formoit un comté particulier, dépendant du Vermandois. Il s'y trouvoit une prévôté, dont la juridiction s'étendoit, en 1186, sur un grand nombre de villages. Les habitants d'Angy avoient obtenu de Philippe-Auguste une charte qui leur accordoit, entre au-